RAPPORT ANNUEL 2017

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Le rapport d'activité et le rapport sur le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés sont fusionnés en un seul rapport. Ce rapport contient toutes les informations relatives aux activités du syndicat.

Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNEGRE, Président du SITCOM, en séance du Comité syndical du 29 mars 2018

Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat
sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du SITCOM

Rapport à la disposition du public du syndicat et des collectivités adhérentes

Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 aout 2015, et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015
Rapport établi conformément à l'article L. 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Crédits photos :
Sitcom Côte sud des Landes, © Patrick Valleau Photographe, ©Raphael Cauhepe-François, © www.carolepro.com

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017p 6

SYNTHESE DES FLUX DE DECHETSp 10

GENERALITESp 12

LE SITCOM, TERRITOIRE D'ENERGIESp 18

LA SECURITE, AU CŒUR DE L'ORGANISATION DU SITCOMp 19

PREVENTION ET SENSIBILISATIONp 20

LA COLLECTEp 26

LA VALORISATIONp 39

L'ADMINISTRATIONp 49

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017



18 Février

Inauguration de l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne

Mai

Mise en place de caméras de vidéo-surveillance sur les déchetteries de Labenne, Soorts-Hossegor, Tyrosse, Soustons et Saint-Martin de Seignanx



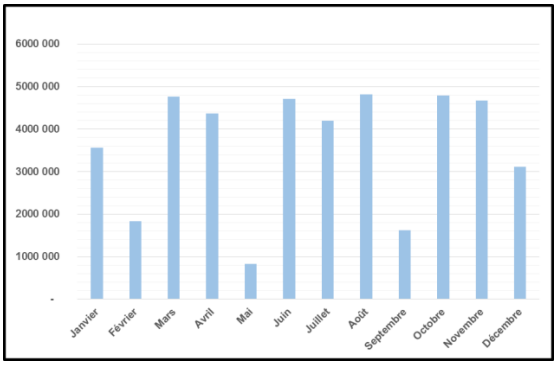


1er août

Mise en place de la filière EcoMobilier sur la déchetterie de Tarnos : 100 tonnes de déchets détournées sur 5 mois

Août

Record annuel de production d'électricité par l'Unité de Valorisation Energétique (4 821 707 kWh sur un mois)



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017



17 juillet – 18 août

Enquête publique pour le réaménagement et l'extension de la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne

26 septembre

Premier comité de pilotage pour l'étude territoriale sur le tri des collectes sélectives, regroupant les syndicats landais (SITCOM Côte Sud, SIETOM de Chalosse, SICTOM du Marsan, SIVOM de pays de Born et SEDHL) et basques (Bil Ta Garbi)





26 septembre

Troisième Comité de suivi de la démarche de sécurisation des tournées de collecte des ordures ménagères (en application de la Réglementation R437), en partenariat avec la CARSAT, l'ADACL, le CDG40 : 100% des points de danger du territoire ont été supprimés

12 octobre

Participation du Sitcom au Forum Tourisme Durable organisé par le Pays Adour Landes Océane à Ondres



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017

1er novembre

Mise en place du nouveau système d'accès des professionnels en déchetteries par la distribution de vignettes à apposer sur chaque véhicule





12 octobre

Rendu de l'étude territoriale portant sur l'ensemble des déchetteries du territoire du Sitcom et engagement des élus dans un plan pluriannuel d'investissements pour leur mise en sécurité et leur modernisation

30 octobre

Fin de la déconstruction de l'usine d'incinération de Bénesse-Maremne



FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017



10 novembre

Première réunion de la Commission Consultative du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, au sein de laquelle le SITCOM est l'un des deux représentants des syndicats landais de gestion des déchets

14 décembre

Signature de la Charte Objectif CO2 en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de l'Environnement. Objectif visé : maîtriser les émissions de gaz à effet de serre en réduisant les consommations de carburant des véhicules de collecte des déchets



7 décembre

Lancement de la démarche Qualité de Vie au Travail par le Comité Syndical

19 au 21 décembre

Audit de certification ISO 50 001 de l'Unité de Valorisation Energétique par l'organisme indépendant BUREAU VERITAS

SYNTHESE DES FLUX DE DECHETS



Collectes Sélectives
13 495 tonnes

Centre de tri Canopia
2 379 tonnes

Repreneurs
11 116 tonnes



Déchets de déchetteries
175 900 tonnes

Déchets Inertes tiers
20 083 tonnes

Plateforme Multimatériaux
44 787 tonnes

Filières agricoles Sitcom
44 645 tonnes

Repreneurs
19 598 tonnes

ISDI Sitcom
86 953 tonnes

Déchets valorisables énergétiquement
19 076 tonnes



Ordures Ménagères
44 319 tonnes

Ordures Ménagères
Centre de transit Saint-Paul-les-Dax
15 903 tonnes

Déchets tiers
2 382 tonnes

Unité de Valorisation Energétique

81 680 tonnes

98%
valorisés

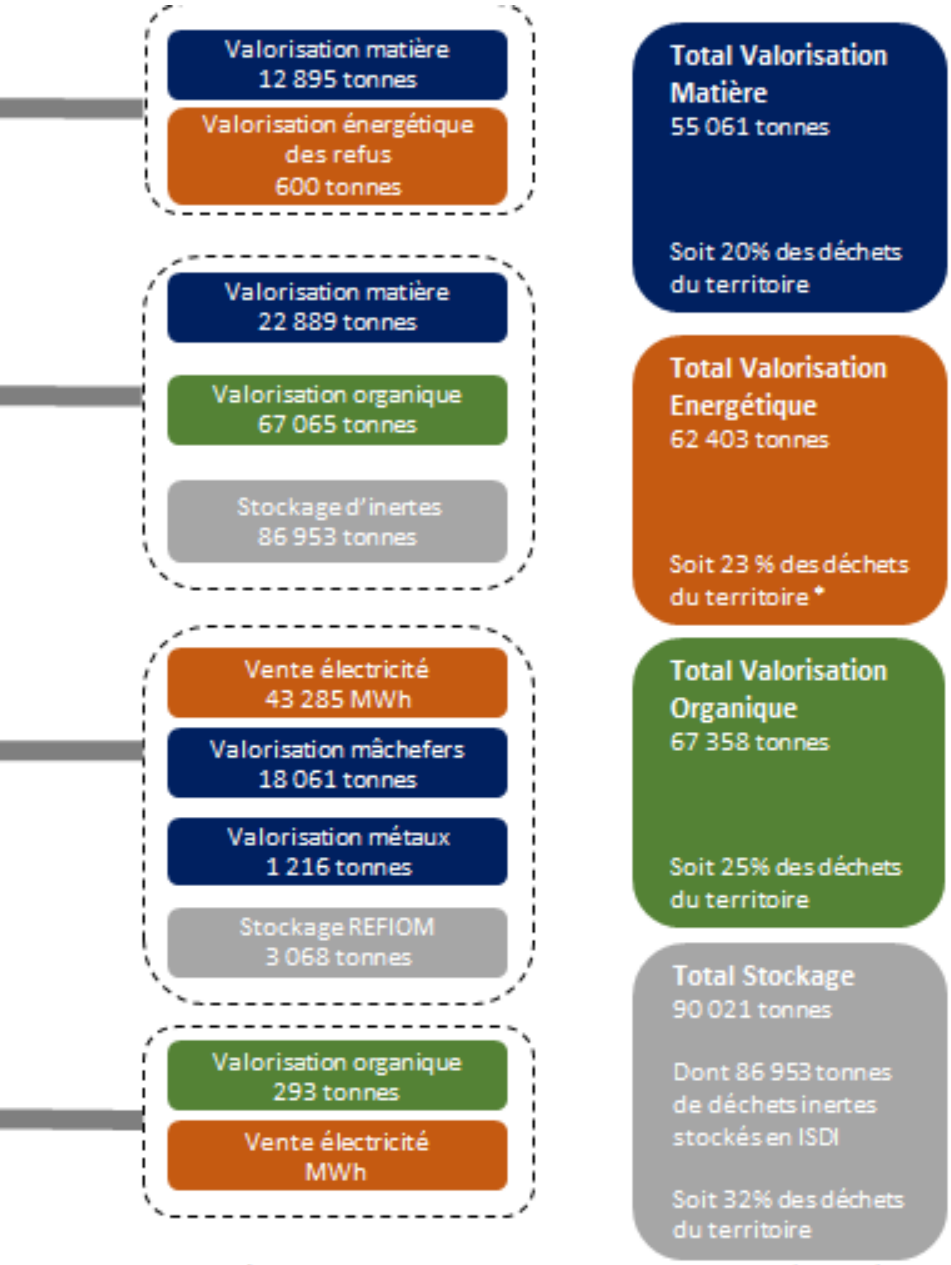


Biodéchets
293 tonnes

Unité de Valorisation Organique Canopia
293 tonnes

Tonnage total de déchets
272 375 tonnes

SYNTHESE DES FLUX DE DECHETS



** Les mâchefers, ferreux et non ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage total de la valorisation énergétique*

Taux de valorisation 2017
68 %

Créé le 4 avril 1969, le **SITCOM Côte Sud des Landes**, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

- les communautés de communes Maremne Adour Côte Sud, du Seignanx, Côte Landes Nature, du Pays d'Orthe et Arrigans (partie Ouest du territoire), pour lesquelles le SITCOM exerce les compétences COLLECTE et TRAITEMENT
- la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, pour laquelle le SITCOM exerce la compétence TRAITEMENT uniquement

Un Syndicat, deux compétences !

► La **compétence collecte, exercée auprès de 56 communes** des quatre EPCI ayant délégué cette mission au SITCOM, comprend les missions suivantes :

- La gestion et l'exploitation des 22 déchetteries du territoire,
- La collecte des ordures ménagères jusqu'aux centres de transit (Messanges ou Saint-Paul-lès-Dax) ou à l'installation de valorisation des déchets (Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne).

► La **compétence traitement** concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au SITCOM et comprend quant à elle les missions suivantes :

- La collecte des emballages et papiers recyclables collectés en points d'apports volontaires,
- Le tri de ces collectes
- Le transport des déchets de déchetteries vers les exutoires de valorisation appropriés,
- Le traitement et la valorisation des déchets de déchetteries,
- Le transfert des ordures ménagères depuis les centres de transit vers l'installation de valorisation
- La valorisation des ordures ménagères sur l'Unité de Valorisation Energétiques de Bénesse-Maremne.

LES COLLECTIVITES ADHERENTES



Population municipale adhérente (source INSEE)	Année 2017
SITCOM – Territoire de Collecte	**116 493**
Communauté de Communes Côte Landes Nature	11 389
Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans (zone Ouest)	14 138
Communauté de Communes du Seignanx	26 808
Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud	64 158
Communauté d'Agglomération du Grand Dax	**56 977**
Total	**173 470**

Le SITCOM Côte Sud des Landes couvre une superficie de 2 000 km^2, soit le quart sud-ouest du département des Landes, et dessert une population sédentaire de 173 470 habitants, population qui passe à 350 000 habitants en pointe saisonnière.

LES MOYENS TECHNIQUES

Pour exercer ses compétences, le SITCOM dispose des équipements suivants :

- un réseau de **22 déchetteries** (auxquelles il convient d'ajouter les 4 déchetteries situées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax qui en assure elle-même l'exploitation)

- un réseau de **556 points d'apport volontaire** destinés au tri des emballages recyclables

- plus de **6 997 points de regroupement soit 12 481 conteneurs** à ordures ménagères aériens, **840 conteneurs** enterrés et semi-enterrés

- **1 Unité de Valorisation Energétique**, située à Bénesse-Maremne,

- **1 plate-forme multimatériaux** comprenant notamment :
 - une aire de mise en balles des ordures ménagères
 - une aire de compostage des déchets verts
 - des aires de stockage et de transit de matériaux recyclables
 - une aire de maturation des mâchefers
 - une aire de traitement du bois
 - une zone de broyage des déchets tout-venant incinérables issus des déchetteries

- **4 installations de stockage des déchets inertes** (ISDI), situées à Capbreton, Messanges, Peyrehorade et Saint-Paul-lès-Dax

- **2 centres de transit** des déchets, situés à Messanges et Saint-Paul-lès-Dax

LA POLITIQUE GENERALE

Depuis plus de 20 ans, la politique générale du SITCOM est de développer tous les moyens permettant de capter la totalité des déchets ménagers et assimilés générés sur son territoire pour les diriger vers les filières de revalorisation ou de traitement les mieux adaptées.

L'ensemble des activités évolue constamment pour prendre en compte :

- le développement de l'activité touristique du territoire
- l'importante et régulière augmentation de la population
- l'évolution des réglementations
- les objectifs de prévention et de valorisation

Pour le développement des activités, les principaux choix qui ont été faits sont :

- de privilégier l'apport volontaire sur des points ou lieux de collecte disponibles à tout moment, notamment pour permettre aux touristes et occupants des résidences secondaires de se défaire des déchets quel que soit le jour de collecte ;
- de proposer un service équivalent pour tous les usagers, quel que soit le lieu d'habitation, service qui doit être de proximité pour éviter la création des décharges sauvages sur un territoire couvert de vastes forêts ;
- de mettre en place toutes les collectes séparatives dès qu'une filière adaptée et pérenne est disponible ;
- d'offrir une solution à l'usager quel que soit le type de déchets dont il veut se défaire ;
- de rechercher des solutions d'optimisation techniques et financières.

La prévention des déchets

La prévention des déchets, c'est produire moins de déchets donc alléger le poids de nos poubelles. La prévention des déchets couvre aussi bien l'aspect quantitatif (réduire la quantité de déchets) que l'aspect qualitatif (réduire la nocivité des déchets).

Les actions de prévention et de réduction des déchets permettent de limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement, de limiter les coûts de gestion des déchets et plus largement de faire le lien avec les politiques de développement durable.

Le SITCOM, depuis plusieurs années, développe des actions de prévention et de réduction des déchets. Afin de formaliser les actions déjà mises en œuvre et d'en engager d'autres, le SITCOM s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme de réduction des déchets 2011 – 2016 et travaille à la finalisation de son programme 2018-2022.

Les collectes

- Collecte des ordures ménagères résiduelles

Le SITCOM a fait le choix d'une collecte en bacs de regroupement. Ce mode de collecte permet d'adapter la fréquence de ramassage en fonction des productions saisonnières, sans contrainte pour les usagers.
Toutefois, afin d'améliorer le dispositif, un programme d'implantation de conteneurs de forte capacité, enterrés ou semi-enterrés, est en cours de réalisation sur le territoire. Outre l'esthétisme de ces points, ce mode de collecte avec des camions BOM grues permet d'optimiser le ramassage.
Ces dernières années, un programme d'informatisation embarquée a été déployé, permettant de suivre les tournées en temps réel et ainsi d'acquérir toutes les données pour optimiser et sécuriser l'activité.

- Collecte des emballages recyclables et du papier

Pour cette collecte, le choix a été fait de mettre en place un réseau de points d'apport volontaire avec un tri poussé dès le dépôt par les usagers. Les points sont composés de cinq conteneurs. Cinq flux sont donc ainsi collectés : le verre, le papier, les flaconnages en plastique, les emballages métalliques, les cartonnettes et briques alimentaires. Généralement le point tri est complété par une corbeille de collecte des piles. Pour les gros producteurs (administration, entreprises, écoles etc…), une collecte sélective des emballages est également proposée.
Ce mode de collecte permet de limiter les tris en aval et donc les coûts associés.

- Collecte des encombrants

Pour cette collecte, le SITCOM a mis en place un réseau dense de déchetteries (22 sur son territoire de collecte) qui permet aux usagers d'avoir un lieu de dépôt à quelques minutes de leur habitation.
Tous les déchets y sont acceptés, y compris les déchets dangereux des ménages. Seules les ordures ménagères résiduelles sont refusées. Une plate-forme de réception des déchets verts est aménagée sur chaque site.
Aucune limite n'a été fixée pour la quantité des déchets apportés.
Les professionnels sont autorisés à utiliser le service sous réserve du paiement de la redevance spéciale.

- Autres collectes

Le SITCOM a développé de nombreuses collectes spécifiques, à savoir :

- Collecte en porte à porte des cartons des commerces ;
- Collecte en porte à porte des biodéchets des gros producteurs ;
- Collecte en porte à porte des emballages type « ménagers » et du papier des écoles, administrations et autres gros producteurs ;
- Collecte sur rendez-vous des huiles alimentaires ;
- Collecte sur rendez-vous d'encombrants des particuliers ;
- Mise à disposition de bennes de grosse capacité aux particuliers (déchets verts, encombrants) ;
- Système de collecte, via les déchetteries, des déchets de soins des professionnels de santé et des particuliers en auto traitement ;
- Mise à disposition de moyens spécifiques pour les manifestations festives…

Le résultat de ces choix se traduit par un très fort ratio de production de déchets par équivalent habitant : plus de 1 000 kg par an.

Le traitement et la valorisation

On distingue les traitements internes (réalisés en régie par les équipes du Sitcom) et les traitements externes (réalisés par des prestataires) :

Traitements internes

Le SITCOM a développé en interne les traitements suivants :

- Déchets végétaux

Ils sont broyés sur les déchetteries, une partie est compostée sur la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne, l'autre est mise à la disposition des agriculteurs et des stations d'épuration.

- Déchets de bois

Il s'agit des bois en provenance des déchetteries, à savoir le bois tout-venant, les palettes, les rondins et les souches. Suivant leur nature, les produits sont broyés, calibrés et dirigés vers les filières de bois énergie ou pour la fabrication de panneaux de particules.

- Déchets inertes

Les déchets inertes sont dirigés vers les quatre installations de stockage de déchets inertes (ISDI) exploitées par le SITCOM. Sur ces dernières, les déchets inertes des entreprises intervenant sur le territoire du SITCOM sont acceptés moyennant une redevance.

- Déchets résiduels

Il s'agit des ordures ménagères résiduelles ainsi que des déchets non valorisables des déchetteries et, très à la marge, de quelques déchets industriels banals, de déchets des douanes et de la justice.
Ces déchets sont orientés vers l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne.

Pour faire face aux pointes de production estivale, le SITCOM dispose d'un atelier de mise en balles des ordures ménagères, lui permettant de stocker en transit ces déchets qui sont repris en hiver. Ce système permet de réguler le traitement et la valorisation des déchets et de faire face à d'éventuelles indisponibilités des moyens de traitement.

Les REFIOM (Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont évacués vers une installation de stockage des déchets dangereux.
Les mâchefers sont maturés sur la plate-forme de Bénesse-Maremne, puis triés avec extraction des métaux. Ils sont ensuite valorisés en technique routière.

Traitements externes

Le SITCOM a contractualisé avec de nombreux éco-organismes au fur et à mesure de leur création :

CITEO Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio
écomobilier COLLECTER · TRIER · RECYCLER
Eco-systèmes
Corepile
ECO TLC L'éco-organisme du textile · du linge · de la chaussure
ALIAPUR COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS
ECO DDS ÉCO-ORGANISME À BUT NON LUCRATIF
DASTRI
récylum engagés pour un recyclage responsable
PV CYCLE

Outre les soutiens techniques et financiers apportés par ces organismes, le SITCOM négocie la vente des produits auprès de repreneurs industriels.

Tous les autres produits qui ne sont pas traités en interne sont dirigés vers les filières adaptées de valorisation ou traitement dans le cadre de marchés publics ou de conventions.

Le SITCOM Côte Sud des Landes constitue l'un des acteurs principaux du territoire en matière de transition énergétique…

L'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne : Nos déchets deviennent une ressource

Au-delà du traitement des déchets produits sur le territoire, l'UVE de Bénesse-Maremne permet leur valorisation par la production d'électricité.
D'une capacité de 83 000 tonnes/an, elle produit 50 GWh d'électricité chaque année, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 30 000 habitants.
La valorisation énergétique participe ainsi à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles.

Le Sitcom Côte Sud des Landes s'engage dans une démarche de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre de son activité de collecte des déchets ménagers

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services et de maitrise de ses impacts environnementaux, le Sitcom a signé jeudi 14 décembre 2017 à Libourne une Charte Objectif CO_2, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et l'ADEME.
Ce programme correspond à un engagement volontaire du Sitcom de réduction de la consommation de carburant de ses véhicules de collecte et les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) qui y sont associées, en se fixant un objectif de réduction et un plan d'actions sur une durée de 3 ans.
Le Sitcom est ainsi la première structure publique française en charge de la collecte des déchets à s'engager dans une telle démarche.

Le SITCOM, candidat pour la mise en place d'une toiture photovoltaïque de 1,4 ha sur son bâtiment de maturation des mâchefers



En partenariat avec la Communauté de Communes MACS et la société QUADRAN, le SITCOM a déposé auprès de la Commission de Régulation de l'Energie un dossier de candidature pour l'installation d'une toiture photovoltaïque, qui permettrait la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1 200 habitants.
Cet ouvrage constituerait la plus grande toiture photovoltaïque de la région…

Des hommes et des femmes au service d'un territoire

Les 324 agents qui constituent les équipes du Sitcom assurent au quotidien une **mission de service public au service du public**, dont les marqueurs sont la réactivité et l'efficacité, marqueurs de la qualité de notre service public.
Chacun d'entre eux contribue pleinement à la performance des actions et résultats du Sitcom, à la fois en termes de prévention, de collectes, de tri et de valorisation de l'ensemble des déchets produits sur notre territoire.

LA SECURITE, AU CŒUR DE L'ORGANISATION DU SITCOM

Le SITCOM a engagé depuis plusieurs années des démarches visant à prévenir les risques liés à l'activité de collecte des déchets. Au titre de cette démarche les actions suivantes peuvent être recensées :

Une équipe dédiée, travaillant en étroite collaboration avec les services opérationnels

Depuis fin 2016, le SITCOM dispose d'un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement) regroupant l'ensemble des compétences en matière de sécurité. Les agents de ce service, au nombre de six, œuvrent au quotidien sur des questions diverses telles que la sécurité des opérateurs, la réglementation, l'élaboration et le suivi du Document Unique, le développement d'outils de prévention, la mise en adéquation des EPI (équipements de protection individuelle), l'analyse des accidents, la formation sécurité, le suivi du processus qualité interne.

La sécurisation des tournées de collecte

La sécurisation des tournées de collecte des déchets, en adéquation avec la Recommandation R437 relative à la collecte des déchets ménagers et assimilés élaborée par la CNAMTS, est une priorité qui nécessite l'adhésion des élus, de l'encadrement, des agents et des usagers mais également une étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et les collectivités adhérentes : rédaction des plans de tournées, mise en place de protocoles de sécurité, élimination des points noirs etc.…

Ainsi, l'année 2017 a permis de supprimer la totalité des points noirs (points de danger) de la collecte des ordures ménagères traditionnelles (collecte en bacs roulants 770 Litres) : plus de 800 points de collecte ont été déplacés, reconfigurés ou supprimés.

Sur ces bases, des plans de tournées ont été élaborés afin de permettre aux équipes de collecte de suivre un trajet sécurisé et validé par le Sitcom et les communes concernées.

Un guidage vocal est également mis en œuvre pour l'ensemble des tournées.

La suite de la démarche concerne la sécurisation des tournées de collectes sélectives, de carton ainsi que la collecte en porte-à-porte.



La collecte des déchets ménagers et assimilés*

La formation du personnel

La formation continue des agents titulaires mais également celle des nouveaux agents ainsi que des saisonniers permet de maintenir et d'améliorer le professionnalisme des agents du SITCOM.

Depuis l'arrivée du moniteur de conduite au sein des effectifs du SITCOM, les formations obligatoires sont internalisées. Ainsi, avec la FCO (formation continue obligatoire) pour les chauffeurs poids-lourds et la sensibilisation aux risques routiers dispensée à l'ensemble des agents du SITCOM (y compris agents administratifs), l'éco-conduite est le troisième volet de la politique de sécurité routière développée par le SITCOM depuis 2013.

PREVENTION ET SENSIBILISATION



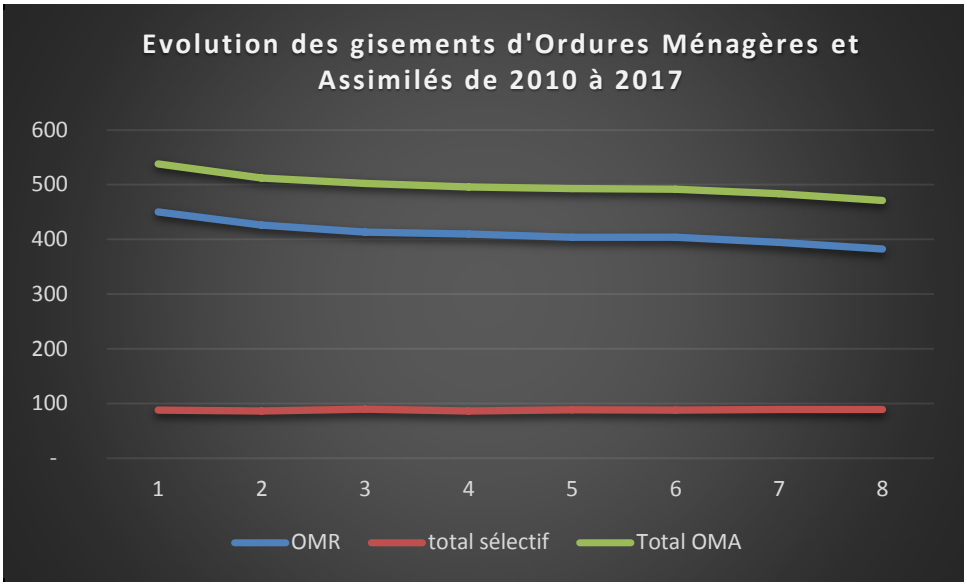
PREVENTION DES DECHETS

En 2017, 3 309 tonnes de déchets ont pu être évitées grâce aux actions de prévention :

- Compostage individuel : 2 210 tonnes grâce aux 24 453 composteurs distribués depuis 2000 ;
- Collecte du textile : 700 tonnes ont été détournées par l'association et le prestataire présents sur notre territoire ;
- Autocollant « Non à la pub » : 583 tonnes de prospectus évitées par les 25,5% de boîtes à lettres ayant un autocollant.
- Dons en vue du réemploi : 115,2 tonnes

De nombreuses autres actions ont été mises en place et développées (sensibilisation, milieu scolaire, etc), sans que leurs effets sur les quantités évitées puissent être évalués de manière précise.

Le tableau ci-dessous et la représentation graphique ci-contre montrent depuis la première année du programme les tonnages de chaque flux ainsi que les kg/hab par année.



Précisons que ces tonnages correspondent au territoire de collecte du SITCOM et que le ratio kg/hab est basé sur la population municipale.

L'indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010 est de 94,7 ce qui traduit une **baisse de 5,3 % entre 2010 et 2017**.

Sur l'année 2017, les actions du programme de prévention des déchets du SITCOM ont porté notamment sur les thématiques suivantes :

Développer la gestion des déchets alimentaires

Les déchets alimentaires représentent un gisement très important des ordures ménagères (29 %) et le compostage sur site peut être une alternative à la collecte et au transport des déchets sur des sites éloignés des solutions de collecte et de traitement.

Dès 2001, le SITCOM a été précurseur en matière de réduction des déchets en lançant, après un test de plusieurs mois sur la commune de St Vincent de Tyrosse, une campagne de compostage individuel dont l'objectif était de limiter le tonnage d'ordures ménagères à incinérer. **Entre 2001 et 2013, plus de 23 000 composteurs ont été distribués sur notre territoire.**



Tous les ans, le SITCOM distribue des composteurs aux foyers qui le souhaitent, sur la plate-forme et en déchetterie, et de remplacer, le cas échéant, le matériel défectueux. Aujourd'hui, environ 500 composteurs par an sont distribués. Le Syndicat met à disposition des foyers des composteurs depuis plus de 15 ans ce qui explique le bon taux d'équipement des résidences principales autour de 44%.

Le Syndicat a décidé de communiquer plutôt sur les « déchets alimentaires », que ce soit en amont avec le compostage ou en aval avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un « guide des déchets alimentaires » a été créé à cette occasion.

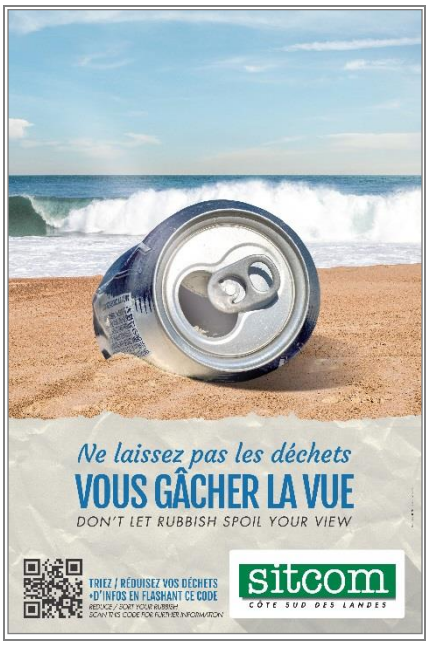
Sur www.sitcom40.fr, **un onglet FAQ**, « Foire aux Questions » a été créé. Il permet d'apporter des réponses concrètes aux usagers qui se posent des questions sur le compostage. Il est actualisé en fonction des différentes questions des usagers.

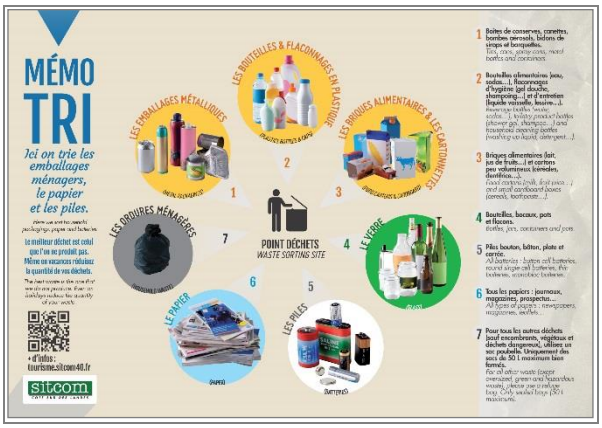


Réduire les déchets du milieu touristique

Depuis plusieurs années, le SITCOM œuvre pour la réduction des déchets produits dans le milieu touristique.
Notamment, des outils ont été créés et mis à disposition des hébergeurs qui souhaitaient s'engager dans la démarche :

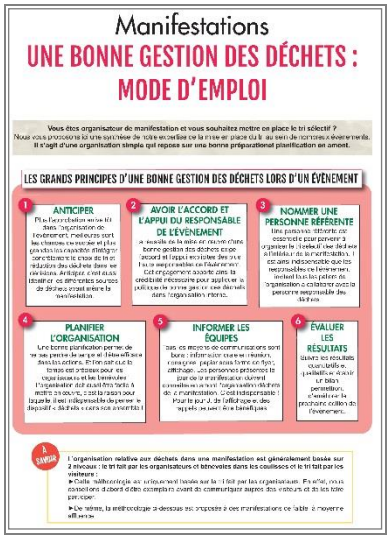
- un panneau d'information a été mis sur le POINT DÉCHETS de l'hébergement,
- chaque conteneur a été identifié en apposant une pastille de couleur
- des memos tri indéchirables peuvent être affichés dans chaque location de l'hébergement.
- un extranet est à disposition des hébergeurs avec tous les outils de communication (*panneau d'information*, *pastille de couleur*, *memos tri* …). Il est destiné aux hébergeurs souhaitant mieux gérer leurs déchets.
- Le mode d'emploi « Une bonne gestion des déchets : Mode d'emploi » a été rédigé en collaboration avec les acteurs locaux. Les hébergeurs engagés ont été suivis dans leurs actions de tri et de réduction. L'extranet a été testé par un des hébergeurs.

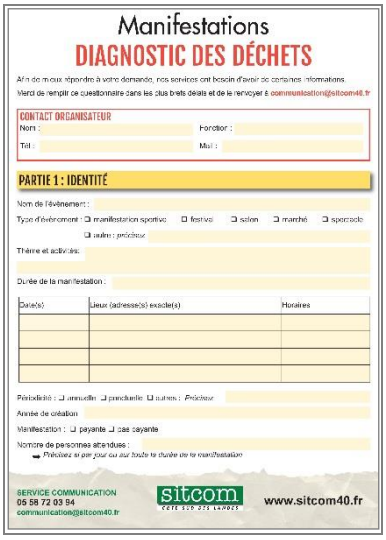




Réduire les déchets des manifestations

Les services du SITCOM ont défini une méthodologie simple de bonne gestion de ses déchets lors d'une manifestation de petite à moyenne affluence. Les outils suivants sont ainsi à disposition des organisateurs :

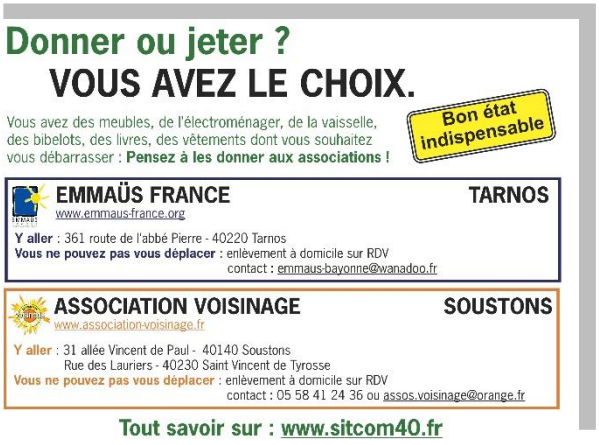






Développer le réemploi

Le SITCOM travaille en partenariat avec les associations EMMAUS et VOISINNAGE, en mettant à disposition de ces structures des zones de réemploi au sein de certaines déchetteries du SITCOM.



COMMUNICATION VERS LES USAGERS

Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du SITCOM sur la gestion des déchets :

- La publication « SITCOM infos » qui est distribuée à plus de 60 000 foyers trois fois par an ;







- Le site internet www.sitcom40.fr détaille les informations relatives aux services du SITCOM. Une page « Actualité » permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites. Un travail important a été réalisé auprès des webmasters des communes du territoire afin que soit mis sur les sites des communes le lien vers le site du SITCOM pour que les informations relatives à notre activité soient toujours actualisées ;

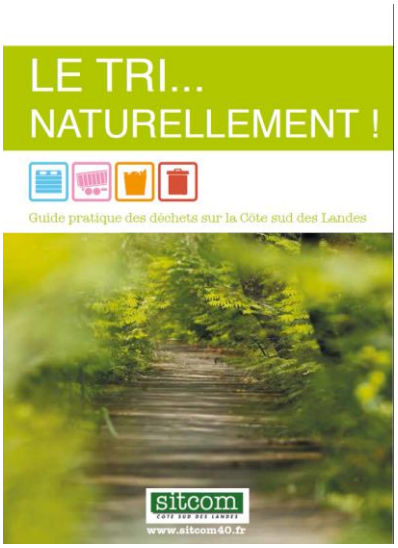


- Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, un affichage, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de communes ;





- Les nouveaux habitants sont sensibilisés spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets (1 724 envois en 2016)



LA COLLECTE



Le SITCOM Côte Sud des Landes assure en régie la collecte :

- des ordures ménagères résiduelles
- des déchets assimilables aux ordures ménagères c'est-à-dire des déchets de même nature ou équivalents provenant des commerces, bureaux, des établissements artisanaux, des écoles, des établissements de soins et des établissements publics.

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte est assurée essentiellement en bacs de regroupement de 770 litres et en conteneurs enterrés et semi-enterrés, mais elle peut également s'effectuer en bennes pour compléter la collecte classique, dans le cas de manifestations par exemple.
Le SITCOM Côte sud des Landes poursuit la mise en place des conteneurs enterrés et semi-enterrés débutée en 2009 sur son secteur de compétence. Ainsi au 31 décembre 2017, le SITCOM dispose de :

- 11 762 conteneurs 770 Litres
- 983 conteneurs semi-enterrés et enterrés

Ce système, qui remplace les conteneurs d'ordures ménagères classiques en bacs permet d'améliorer la sécurité des agents de collecte et des usagers et d'optimiser les collectes. En effet, un conteneur semi-enterré remplace 6 conteneurs de 770 litres, ce qui permet :

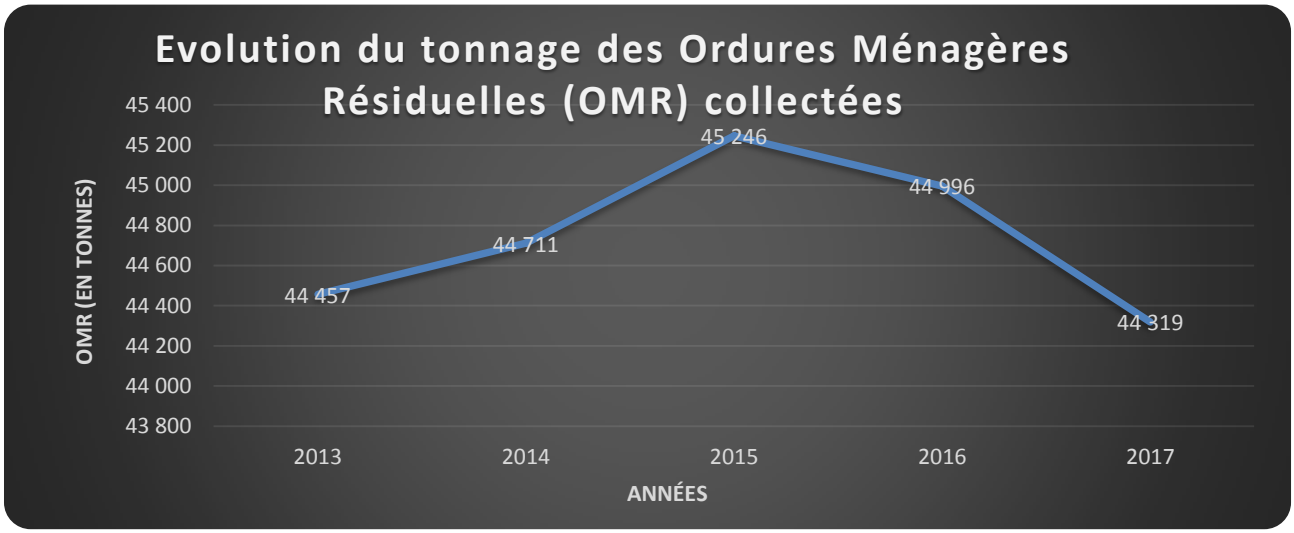
- d'avoir un point de collecte sécurisé et non six points de collecte parfois plus difficiles à sécuriser (arrêt du véhicule en toute sécurité, pénibilité du travail, etc…) ;
- de diminuer le temps de collecte.

De plus, ces conteneurs plus esthétiques sont installés dans les zones touristiques qui le nécessitent d'un point de vue visuel.
Une grande partie des nouveaux lotissements sont aujourd'hui équipés de ces conteneurs. Un travail important est encore en cours afin d'installer ces points de collecte au niveau des campings.

➢ Les fréquences de collecte

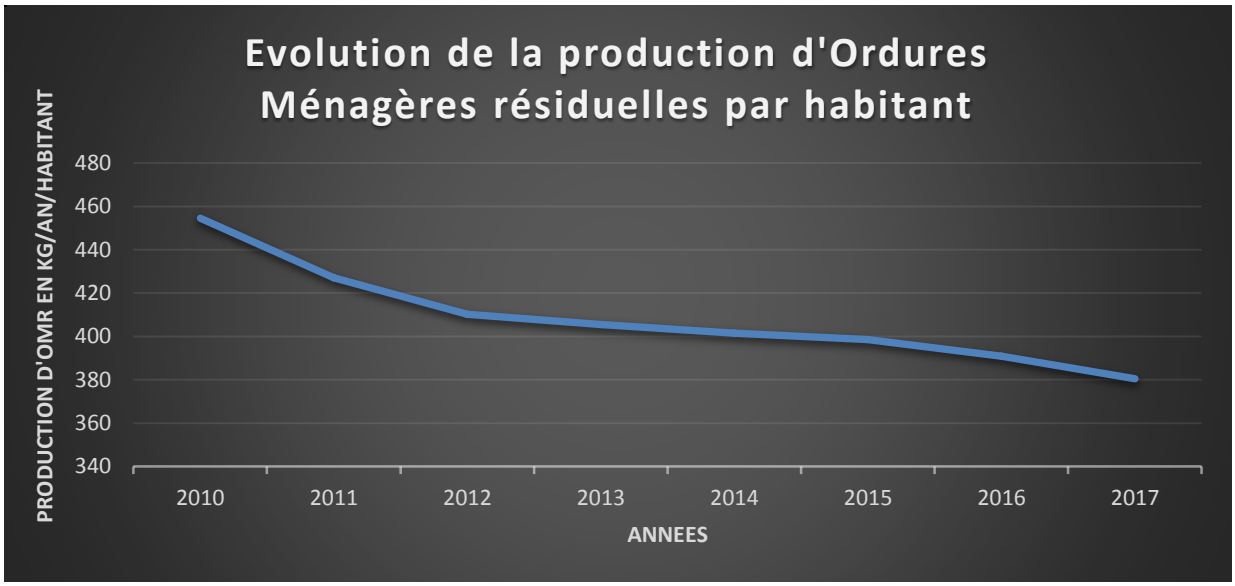
Les fréquences sont adaptées selon le remplissage des conteneurs en fonction de la période de l'année. D'une façon générale, les bourgs sont collectés deux fois par semaine et les autres parties de la commune une fois par semaine.
Au cours de la période estivale, les zones touristiques très fréquentées peuvent être collectées jusqu'à 7 fois par semaine.

➢ Les résultats



Les données présentées ci-dessous montrent l'évolution des tonnages d'ordures ménagères entre 2016 et 2017.

Adhérents	Tonnages collectés			Kg/hab. (basé sur pop municipale)	Kg/hab. (basé sur pop municipale)
	2017	2016	% an-1	2017	2016
CC MACS	28 716	29 279	**-1,9%**	448	468
CC du Seignanx	7 218	7 289	**-1,0%**	269	279
CC Côte Landes Nature	4 923	4 938	**-0,3%**	432	445
CC Pays d'Orthe	3 461	3 490	**-0,8%**	245	244
total	**44 319**	**44 996**	**-1,5%**	**380**	**394**



Quel devenir pour ces déchets ?

Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au sein de l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne.

LES COLLECTES SEPARATIVES

Les collectes sélectives regroupent la collecte des emballages ménagers sur les points d'apport volontaire pour les usagers et en porte à porte pour les gros producteurs.
De plus, des collectes monoflux telles que le carton, les biodéchets et les fûts d'huile végétale sont également réalisées auprès des gros producteurs.

➢ La collecte des emballages et du papier

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Elle est assurée en régie, dans les points d'apport volontaire qui sont constitués pour la plupart de cinq conteneurs de 4m³ pour la collecte des emballages recyclables (verre, bouteilles plastiques, boîtes métalliques, tétra pak/cartonnettes) et du papier.

Une fois collectés, ces emballages sont transportés vers des filières de recyclage agréées.

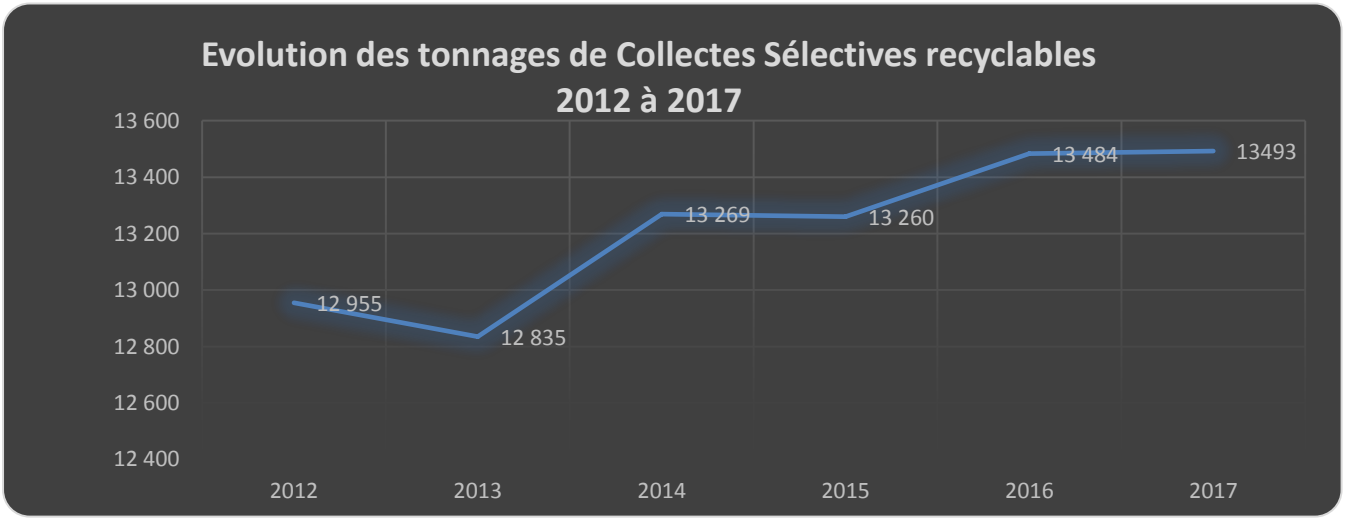
Une part des cartons d'emballage est récupérée sur les déchetteries ainsi que par le biais d'une collecte sélective en porte à porte (voir collectes en monoflux).

Le SITCOM assure également la collecte des points de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les quantités de cet adhérent sont par conséquent prises en compte dans cette partie du rapport annuel.

Les résultats présentés ci-dessous comprennent les quantités collectées auprès des ménages et des professionnels sur l'ensemble du territoire du SITCOM.

FLUX	**Tonnages 2017**	*Tonnages 2016*	Kg/hab (pop municipale) année 2017	Kg/hab (pop municipale) année 2016
Verre	**6 961**	*6 908*	40,4	41,0
Papier	**3 744**	*3 914*	23,3	23,2
Autres emballages	**2 789**	*2 661*	15,8	15,8
Total	**13 493**	*13 483*	**79,6**	**80,0**

Il est précisé que 548 tonnes de papier et d'emballages ménagers sont collectées auprès des professionnels, soit 4% du tonnage total.



Quel devenir pour ces déchets ?

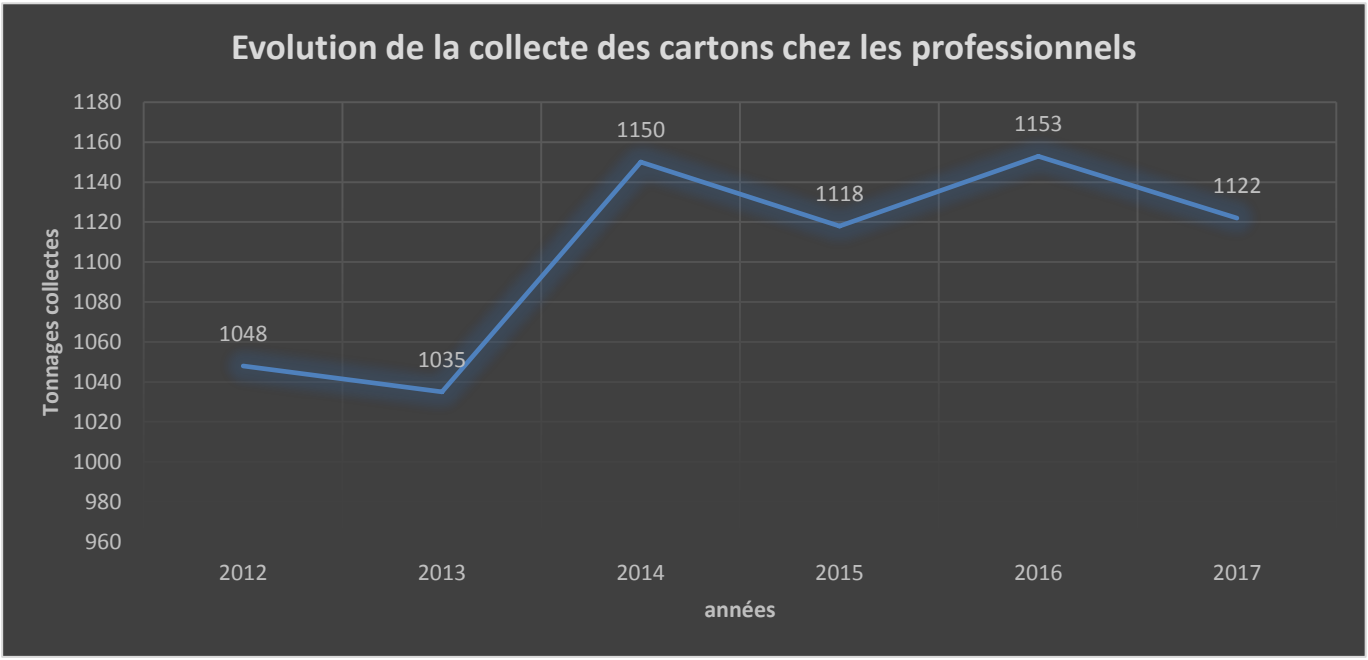
Les flux de Verre, boites métalliques et Papier sont valorisés directement par des repreneurs sans sur-tri supplémentaire.

Les flux de bouteilles plastiques et Tétra/cartonnettes nécessitent quant à eux un tri mécanisé supplémentaire afin de séparer les différents types de matériaux. Cette opération de tri est réalisée au centre de tri des collectes sélectives Canopia, exploité par le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi à Bayonne. Les taux de refus au centre de tri sont respectivement de 26 % et de 6 %.



➢ La collecte du carton

En 2000, une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc…) a été mise en place afin de détourner cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classique.



Quel devenir pour ces déchets ?

Le flux de carton est valorisé directement par des repreneurs sans sur-tri supplémentaire.

➢ La collecte des biodéchets

Depuis 2000, une collecte des biodéchets des gros producteurs a été mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le SITCOM.

En 2017, 293 tonnes de biodéchets ont été collectés et valorisés.

Quel devenir pour ces déchets ?

Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation-compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.

➢ L'enlèvement des encombrants

Depuis 1994, un service payant d'enlèvement d'encombrants permet aux usagers qui le désirent de se débarrasser de leurs meubles et autres types de déchets.

En 2017, 92 enlèvements d'encombrants ont été réalisés.

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'enlèvements réalisés	130	101	83	95	92

Quel devenir pour ces déchets ?

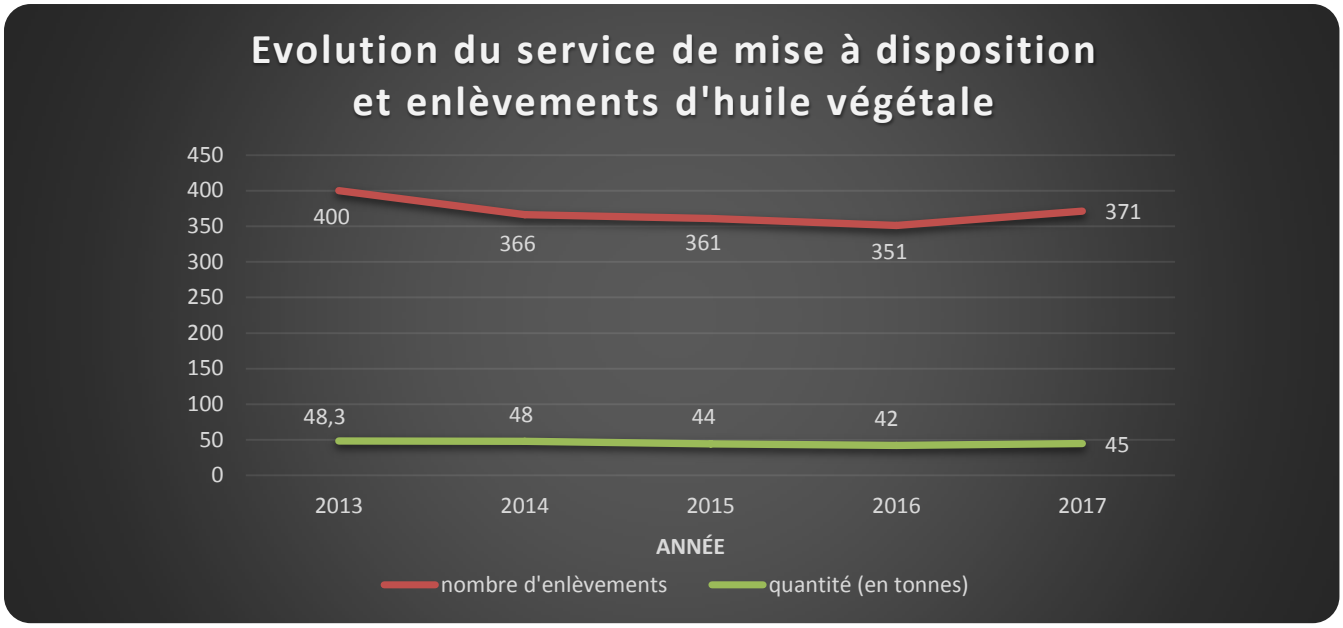
Le flux d'encombrants est valorisé au sein de l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne.

➢ La mise à disposition et l'enlèvement de fûts d'huile végétale

Depuis 1995, le SITCOM propose un service payant d'enlèvement des fûts d'huile végétale aux gros producteurs type restaurants, cantines etc…..

Néanmoins, les usagers déposent également les huiles végétales dans les déchetteries. Les résultats relatifs à cet usage sont présentés dans la partie consacrée aux déchetteries. La quantité totale d'huile collectée dans les déchetteries et chez les gros producteurs puis valorisée est de 71 tonnes pour l'année 2017.

Dans cette partie, seul le service réalisé auprès des gros producteurs est présenté.



En 2017, 371 rotations (mise à disposition de fûts d'huile et enlèvement de fûts pleins) ont été réalisées ce qui correspond à 45 tonnes d'huiles de friture.

Quel devenir pour ces déchets ?

Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées.

➢ La collecte des textiles

Un prestataire et une association ont capté par l'intermédiaire de bornes textile disséminées sur le territoire 410 tonnes de vêtements sur l'année 2017.

Quel devenir pour ces déchets ?

Le flux de textiles collectés sur le territoire du SITCOM est trié par un opérateur privé partenaire du SITCOM. En fonction de leur état, les textiles sont ensuite soit réutilisés, soit recyclés.

LE RESEAU DE DECHETTERIES

Le SITCOM dispose d'un réseau de 22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire du syndicat.
Il assure également les évacuations des quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.



➢ Conditions d'accès

Le système est mutualisé, ainsi les déchetteries ne sont pas dédiées seulement aux habitants des communes sur lesquelles elles sont situées, mais accessibles à tous les usagers du syndicat.



Pour les particuliers, l'accès est libre.
Quant aux professionnels, leur accès est conditionné par des modalités particulières : en effet, les professionnels doivent s'acquitter de la redevance spéciale pour pouvoir déposer leurs déchets.

➢ Liste des déchets acceptés

Tous les déchets ménagers sont acceptés (pneus, palettes, etc…) sauf les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets explosifs, l'amiante de déflocage, les bâches agricoles **ainsi que l'amiante-ciment depuis le 1er juillet 2015**. En effet, l'évolution de la règlementation relative à la manipulation de ce type de déchets entrainant des contraintes de réception et d'évacuation irréalisables dans les déchetteries, **le SITCOM a décidé l'abandon de cette collecte**.

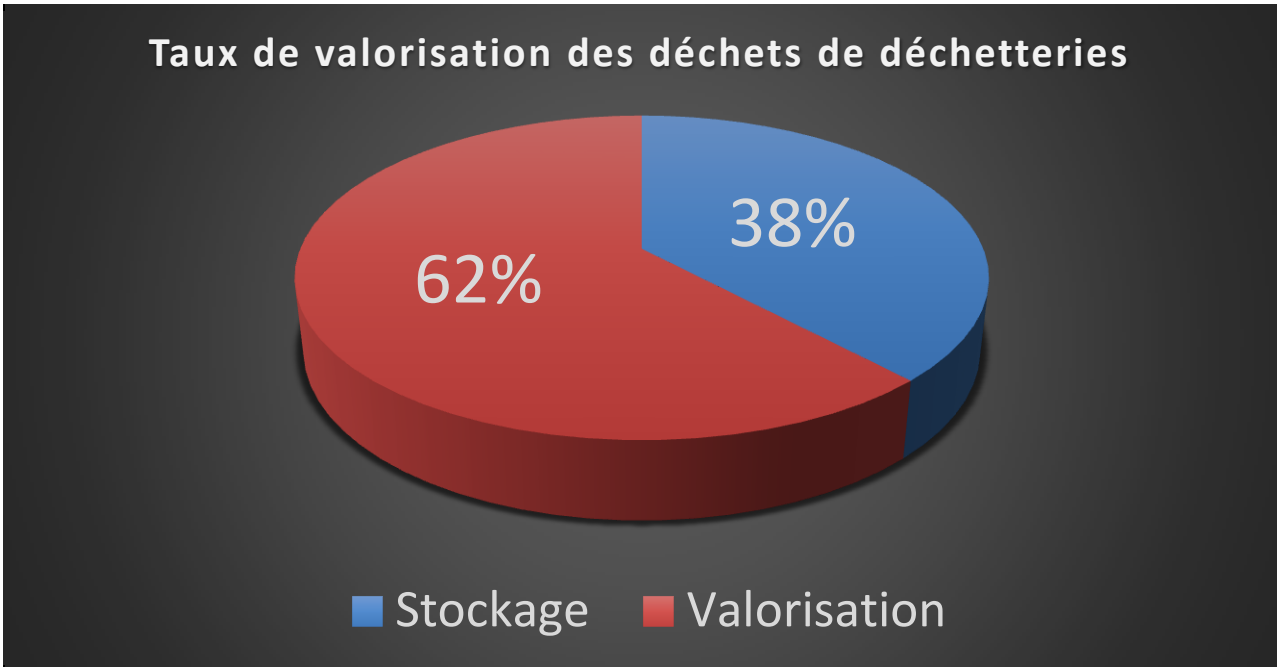
➢ Localisation des déchetteries



➢ Les résultats

	Tonnage Global	Tonnages Déchetteries du SITCOM	Tonnages Déchetteries de la Communauté d'Agglomération du GRAND DAX
Déchets Ménagers			
Bois déchetteries	9 772	7 376	2 396
Broyats végétaux	62 493	50 553	11 940
Cartons	2 992	2 209	782
Ferraille de déchetteries	3 121	2 175	946
Palettes	1 543	1 282	261
Pneus filière	277	220	57
Rondins et souches	1 757	1 689	68
Tout venant incinérable	19 067	14 498	4 569
Végétaux valorisables	4 572	3 066	1 506
Mobilier	97	97	
Dons associations	115	115	
DEEE			
Gros Electroménager Froid	450	342	108
Gros Electroménager Hors Froid	884	704	179
Petits Appareils Ménagers	573	444	129
Ecrans	267	198	69
Déchets Spéciaux COLLECTE SITCOM			
Huile moteur	71	54	17
Batteries	54	54	0,7
Bouteilles de gaz	53	42	12
Cartouches d' imprimante	3	2	1,0
DASRI (Pro)	3	2	1,0
DASTRI	4	3	0,9
DEEE Hors Filière	39	35	4
Extincteurs	10	8	2
Gaz en recipients	3	2	0,7
Huiles alimentaires Usagees	40	33	7
Lampes	2	2	0,5
Médicaments périmés	0,1	0,1	-
Néons	5	3	2
Palettes couleurs	42	38	3
Piles	10	8	2
Pneus filière	9	6	4
Pneus hors filière	8	7	1,1
Radiographies	1,5	1,1	0,4
Roues	42	32	10
Solvants	0,8	0,8	-
Déchets Spéciaux des ménages			
Pateux et Solides inflammables	173	141	31
Aerosols	0,9	0,9	
Autres DDS Liquides	5	5	0,3
Phytosanitaires et biocides	4	4	0,1
Filtres a huile	2	2	0,1
Acides	0,9	0,9	0,0
Bases	0,5	0,4	0,0
Comburants	1,2	1,1	0,1
Déchets Spéciaux des professionnels			
ACIDES DDS	3	1,3	1,3
AEROSOLS DDS	6	5	0,3
BASES DDS	5	5	0,3
FILTRES A HUILES DDS	3	3	0,0
PDTS NON IDENTIFIES PARTICULIERS DDS	60	50	10
PRODUITS COMBURANTS DDS	0,3	0,3	
PRODUITS PATEUX DDS	30	23	7
PRODUITS PHYTOSANITAIRES DDS	6	5	0,6
SOLVANTS LIQUIDES ET ASSIMILES DDS	15	14	1,1
VETEMENTS	**327**	327	
Déchets Inertes			
Gravats	66 870	54 118	12 752

En 2017, 175 892 tonnes de déchets ont été collectés en déchetteries, dont **62% ont été valorisés**. Les déchets non valorisés sont quasi-exclusivement constitués des déchets inertes, stockés sur les installations de stockage de déchets inertes (ISDI) du SITCOM.



On estime à 17% les quantités de déchets assimilés apportés en déchetterie. Ces quantités sont comprises dans le tableau présenté précédemment.

	2017		2016	
	Tonnages	Kg/hab	Tonnages	Kg/hab
Déchets ménagers	145 990,36	**841,15**	138 415,07	**821,24**
Déchets non ménagers	29 901,64	**-**	28 350,07	**-**

LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE COLLECTE

➢ Maintenance des points de collecte OM

Tous les problèmes de roues, de bacs, de couvercles, de barres abîmés ou cassés ainsi que la livraison des conteneurs sont assurés par un service dédié.

Les problèmes sont signalés soit par les usagers ou les communes, soit par les agents de collecte via l'ordinateur de bord (enregistrement automatique par la géolocalisation), ce qui permet d'obtenir les données en temps réel et de préparer le travail de cette équipe en fonction de l'urgence des problèmes (GMAO intégrés).

➢ Entretien des points de collecte OM

Les deux camions de « lavage» se déplacent sur les circuits de collecte et permettent d'effectuer le nettoyage des conteneurs à ordures ménagères sur le site de façon autonome. Chaque camion comporte une réserve d'eau propre et une enceinte de lavage dans laquelle le conteneur est introduit, puis lavé et désinfecté de façon automatique, ainsi qu'une cuve pour récupérer l'eau sale.

En fin de journée, l'eau sale est envoyée pour traitement à la station d'épuration de Bénesse-Maremne.
Le camion de lavage passe sur toutes les communes collectées par le syndicat, ce qui correspond à environ trois passages par an pour un conteneur.

➢ Entretien des points tri

Le but de cette activité qui regroupe cinq agents est de :

- nettoyer les points
- effectuer des petites réparations (conteneurs, mâts, etc…)
- noter le taux de remplissage des conteneurs (pour la préparation et l'optimisation des tournées de ramassage)

S'il y a des dépôts sauvages autour des points tri, l'équipe « entretien points tri » regarde s'il y a une adresse. Dans ce cas un courrier rappelant les consignes de tri et l'existence des déchetteries est envoyé. Ces dépôts sont ramassés et le carton est trié pour être recyclé.

➢ Entretien des déchetteries

L'essentiel de cette activité consiste à assurer l'entretien et les réparations courantes sur les déchetteries (plomberie, électricité, clôture, mise en place de la signalétique, etc.…), dus à l'usure ou au vandalisme qui sévit sur l'ensemble des 22 déchetteries du SITCOM.

➢ Maintenance et entretien des véhicules

Une équipe de cinq agents est chargée d'effectuer les travaux d'entretien sur tous les véhicules (vidange, graissage etc…) et les réparations courantes.

➢ Lavage des véhicules

Ce service consiste à laver (intérieur et extérieur) les bennes à ordures ménagères, les polybennes, les broyeurs, etc… L'objectif étant de respecter les règles d'hygiène autant pour le personnel que pour les usagers.



LA VALORISATION

Le SITCOM dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :



1 Unité de Valorisation Energétique

1 Plateforme Multi-matériaux

2 centres de transit des déchets

4 Installations de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)

L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE



L'UVE en chiffres

83 000 tonnes de déchets valorisés énergétiquement chaque année

50 GWh d'électricité vendue, soit la consommation annuelle d'une ville de 30 000 habitants

Un taux de valorisation global de 95%

30 agents du SITCOM en charge de l'exploitation

L'ouverture de l'unité de valorisation énergétique en juillet 2016, et par conséquent la fermeture des anciennes UIOM de Bénesse-Maremne et de Messanges, permet dorénavant de produire de l'électricité à partir de nos déchets dans une unité de nouvelle génération qui répond aux meilleures techniques disponibles.

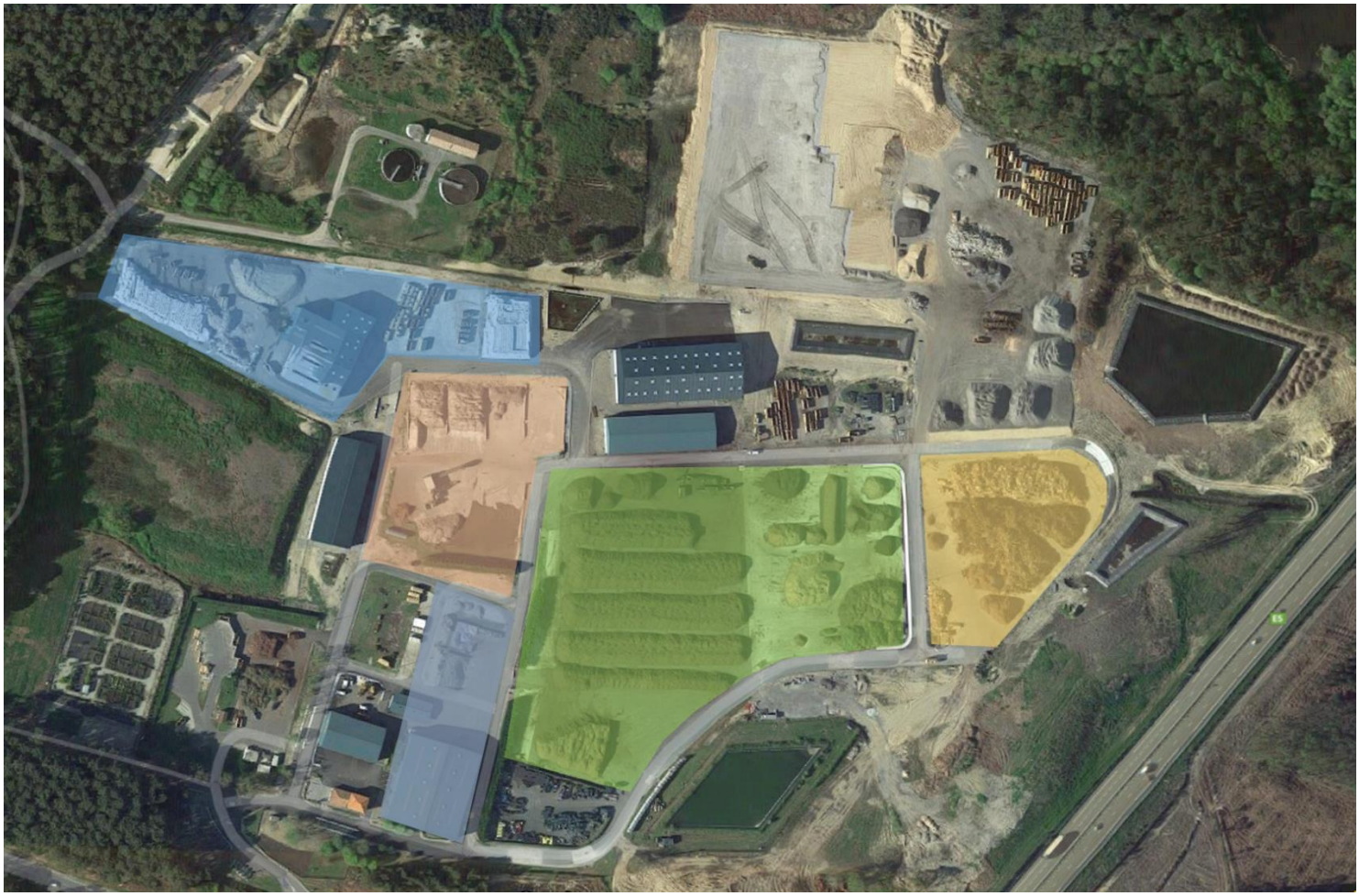


Unité de Valorisation Energétique	
Maître d'Ouvrage	SITCOM Côte Sud des Landes
Exploitant	SITCOM Côte Sud des Landes
Localisation	Bénesse-Maremne
Date de mise en service	Juillet 2016

Flux entrants	
Ordures ménagères	32 129 t
Déchets Industriels Banals	235 t
Déchets à haut PCI	318 t
Balles d'ordures ménagères	29 922 t
Déchets valorisables énergétiquement (issus des tout-venant de déchetteries)	19 076
TOTAL 2017	**81 680 t**

Flux sortants		
	Quantités	**Destination**
Electricité produite	43 285 585 kWh	Valorisation sur réseau EDF
Mâchefers valorisables	19 277 t	Valorisation matière sur la plateforme multimatériaux
Cendres non valorisables (REFIOM)	3 068 t	Elimination en Installation de Stockage de Déchets Dangereux

LA PLATE-FORME MULTIMATERIAUX



La plateforme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront, soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.

■ Les activités :

✓ Zone 1 : Plate-forme de compostage des déchets verts (20 000 m^3/an)
✓ Zone 2 : Plate-forme de maturation et tri des mâchefers (18 000 m^3/an)
✓ Zone 3 : Plate-forme de mise en balle des ordures ménagères (30 000 m^3/an)
✓ Zone 4 : Transit et regroupement des déchets issus des collectes sélectives (verre, papier, bouteilles en plastique, boîtes métalliques et tetra-pak)
✓ Zone 5 : Transit de matériaux divers (pneus, D3E, déchets spécifiques…)
✓ Zone 6 : Plate-forme de traitement du bois

Plateforme Multimatériaux	
Maître d'Ouvrage	SITCOM Côte Sud des Landes
Exploitant	SITCOM Côte Sud des Landes
Localisation	Bénesse-Maremne
Date de mise en service	Mai 2000

Flux entrants	
Broyats de végétaux	17 848 t
Palettes	1 769 t
Bois de déchetteries	4 751 t
Rondins et souches	12 t
Rondins de bois	465 t
Gravats valorisables	2 625 t
Végétaux valorisables	4 657 t

Flux sortants		
Valorisation des mâchefers		
	Quantités	Destination
Graves de mâchefers	4 664 t	Valorisation matière
Ferraille issue de mâchefers	795 t	Valorisation matière
Non ferreux issus de mâchefers	421 t	Valorisation matière
Valorisation du bois		
Plaquettes bois énergie	4 052 t	Valorisation Energétique
Paillage	109 t	Valorisation matière
Valorisation des gravats inertes		
Concassés de béton	1 826 t	Valorisation matière
Valorisation des végétaux		
Compost (en sacs)	553 m3	Valorisation Organique
Compost (en vrac)	10 937 t	Valorisation Organique
Broyat de végétaux	304 t	Valorisation Organique
Flux transitant par la plateforme		
Verre	6 060	Valorisation matière
Bouteilles plastiques	258 t	Valorisation matière
Tetra-/ cartonnettes	451 t	Valorisation matière
Papier	2 046 t	Valorisation matière
Carton de déchetteries	1 098 t	Valorisation matière

Boites métalliques	320 t	Valorisation matière
Bois de déchetterie	4 715 t	Valorisation Matière
Ordures ménagères (après mise en balles)	10 306 t	Valorisation Energétique
Déchets valorisables énergétiquement (issus du broyage des déchets tout-venant de déchetteries)	19 697 t	Valorisation Energétique
Déchets spécifiques (déchets ménagers spéciaux, pneus, déchets d'équipements électriques et électroniques…)	620 t	Valorisation ou Elimination



LES CENTRES DE TRANSIT

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser les flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plateforme multi-matériaux de Bénesse-Maremne notamment) par des camions de plus forte capacité.

Centre de transit de Saint-Paul-lès Dax	
Maître d'Ouvrage	SITCOM
Exploitant	SITCOM
Localisation	Saint-Paul-lès-Dax
Date de mise en service	1997
Mode d'exploitation	Réception et transfert des ordures ménagères collectées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax par camions polybennes
Flux transférés vers l'UVE de Bénesse-Maremne	
Ordures ménagères	15 903 t



Centre de transit de Messanges	
Maître d'Ouvrage	SITCOM
Exploitant	SITCOM
Localisation	Messanges
Date de mise en service	Juillet 2016
Mode d'exploitation	Réception des déchets et acheminement par camions semi-remorques vers l'Unité de Valorisation Energétique de Bénesse-Maremne
Flux transférés	
Ordures ménagères	11 970 t
Bois de déchetteries	231 t
Bouteilles Plastiques	84 t
Déchets tout-venants	1 833 t
Verre	140 t



LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES (ISDI)

Situées à Capbreton, Saint-Paul-lès-Dax, Peyrehorade et Messanges, les quatre ISDI du SITCOM accueillent les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels



ISDI de Capbreton : vue d'ensemble

■ Réception des déchets inertes.

En 2017, 86 953 tonnes de déchets inertes ont été stockées sur les 4 installations de stockage de déchets inertes du SITCOM, soit une augmentation de 1,6% par rapport à 2016.

	2017			2016		
SITES	Apport des ménages (bennes de gravats de déchetteries)	Apport des activités économiques	**Total (en tonnes)**	*Apport des ménages*	*Apport des activités économiques*	*Total (en tonnes)*
ISDI de Messanges	8 278	5 713	**13 991**	*6 958*	*6 351*	*13 309*
ISDI de Saint-Paul-les-Dax	12 629	4 475	**17 104**	*9 155*	*7 269*	*16 424*
ISDI de Capbreton	43 174	9 419	**52 593**	*35 401*	*17 561*	*52 962*
ISDI de Peyrehorade	2 789	476	**3 265**	*2 313*	*547*	*2 860*
Total	**66 870**	**20 083**	**86 953**	*53 827*	*31 728*	*85 555*

LA REDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT

Aucun déchet non dangereux et non inerte, produit sur le territoire du SITCOM, n'a été admis en installation de stockage sur l'année 2017

Sur ces bases, l'indice de réduction des quantités de déchets admis en avec une base 100 en 2010 est de 0 en 2017.

Pour rappel, le taux global de valorisation des déchets assimilés en 2017 est de 68 % et se décompose en 20% de valorisation matière, 25 % de valorisation organique et 23 % de valorisation énergétique (voir Synthèse des flux de déchets en début de Rapport Annuel).

Le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi à Bayonne, partenaire du SITCOM pour la valorisation de ses déchets…

Le SITCOM Côte Sud des Landes et le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi ont signé en 2014 une convention pour la mutualisation de leurs équipements respectifs au profit de la valorisation des déchets de chaque territoire.

Ainsi, les flux de bouteilles plastiques et de briques alimentaires et cartonnettes issus de la collecte sélective provenant du territoire du SITCOM sont triés sur le centre de tri Canopia à Bayonne. Par ailleurs, les biodéchets collectés par le SITCOM auprès des gros producteurs adhérents au service sont valorisés en électricité et en compost au sein de l'unité de tri-méthanisation-compostage du même pôle Canopia, à Bayonne.





L'ADMINISTRATION

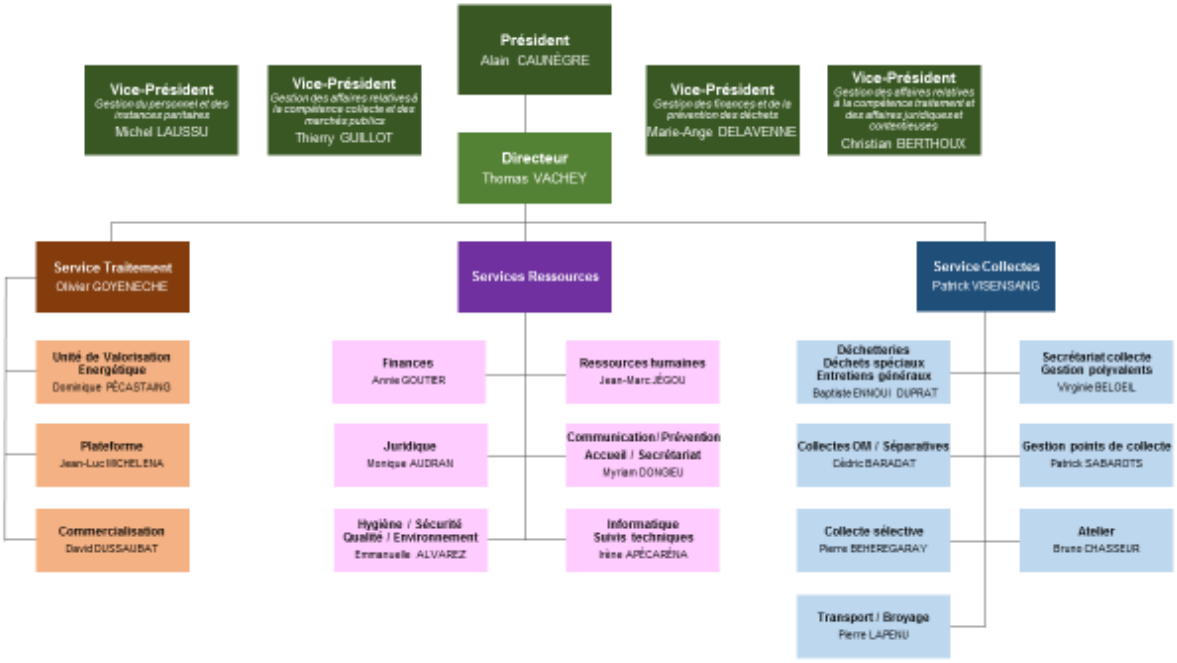


L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

Sur l'année 2017, le SITCOM Côte sud des Landes emploie 324 agents publics techniques et administratifs chargés de mettre en œuvre l'ensemble des actions du Syndicat en matière de collecte, de traitement et de prévention des déchets (auxquels il convient d'ajouter les emplois saisonniers).

Les équipes sont mobilisées au quotidien pour garantir l'efficacité et la qualité du service public de gestion des déchets.

L'organigramme ci-après présente l'organisation fonctionnelle du SITCOM Côte Sud des Landes :



LES SERVICES OPERATIONNELS

Le service COLLECTES compte un Responsable qui coordonne l'ensemble des opérations de collecte, réparties comme suit :

- Déchetteries / Déchets Spéciaux et Entretiens Généraux, composé de 64 agents
- Collectes ordures Ménagères et Collectes Séparatives , composé de 59 agents
- Collectes sélectives, composé de 32 agents
- Transport / Broyage, composé de 40 agents
- Gestion des points de collecte et sécurisation des tournées, assurée apr 1 agent
- Service des Polyvalents, composé de 8 agents
- Atelier mécanique, composé de 11 agents

Le service TRAITEMENT compte un Responsable qui coordonne l'ensemble des opérations de traitement, réparties comme suit :

- Unité de Valorisation Energétique, composé de 27 agents
- Plateforme Multi-matériaux, composée de 18 agents
- Commercialisation des produits recyclés, assurée par 1 agent.

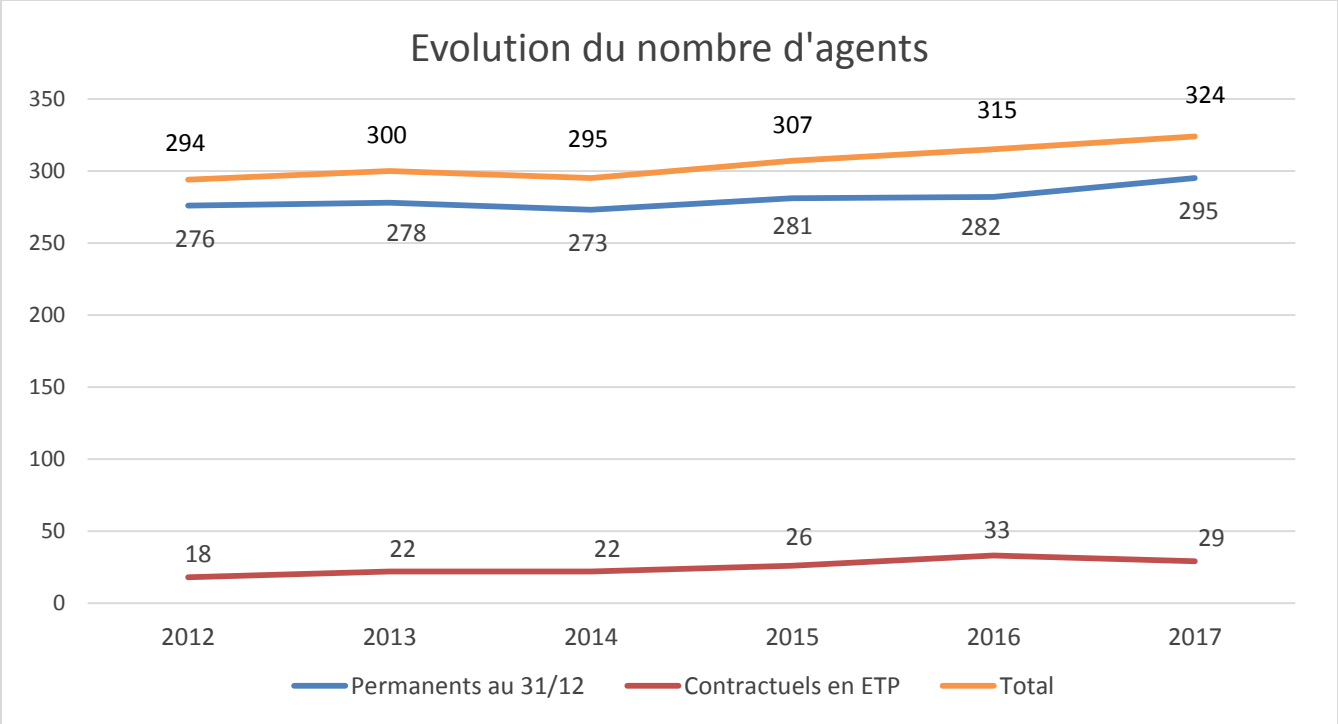
LES SERVICES RESSOURCES

Ils accompagnent les services opérationnels au quotidien dans leurs missions :

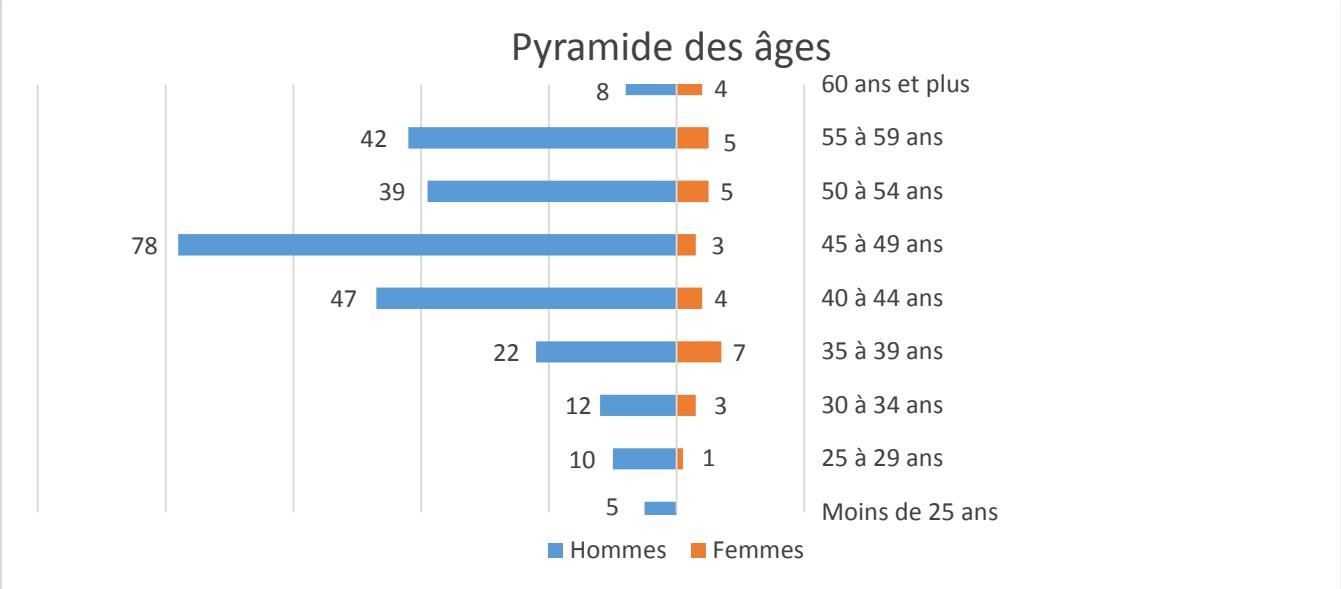
- Un service Finances composé de 5 agents
- Un service Ressources Humaines composé de 6 agents
- Un service Juridique composé de 3 agents
- Un service Communication/Prévention et Accueil/Secrétariat composé de 6 agents
- Un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement) composé de 9 agents
- Un service Informatique/Suivi composé de 6 agents

L'EMPLOI

Au 31 décembre 2017, le SITCOM comptait 324 agents, dont 295 titulaires et 29 contractuels.



La moyenne d'âge des agents du SITCOM est de 46 ans.



La forme de la pyramide des âges ci-dessus montre que la grande majorité des agents (80%) ont 40 ans et plus. Par conséquent, ceci nous amène à penser qu'il existe une bonne expérience et des savoirs solides liés à l'activité du SITCOM ; néanmoins les départs à la retraite se feront de manière massive et simultanée.

LA FORMATION

Depuis 2009, le SITCOM Côte Sud élabore chaque année un **plan de formation**, qui fixe les grandes orientations de la politique de formation de la collectivité. Il décrit les actions de formation à mettre en œuvre.
Le plan de formation est construit à partir de trois grandes sources :

- les axes stratégiques retenus par la Direction pour atteindre les objectifs généraux de la collectivité
- les besoins collectifs des services
- les besoins individuels des agents en matière de formation ou de changement de poste recueillis annuellement sur les fiches de recensement

Sur l'année 2017, **715 jours de formation** ont été dispensés aux agents du SITCOM, soit en moyenne 2,4 jours par agent. Sur ces 715 jours, **418 jours ont été consacrés à des formations portant sur la sécurité**.

LE DIALOGUE SOCIAL

Les instances paritaires du SITCOM, à savoir le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) se sont réunis à plusieurs reprises :

- **Le CT s'est réuni à 3 reprises.**
 Les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :
 - Les formations réalisées et planifiées et le règlement associé
 - La mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire
 - Les évolutions d'organisations internes

- **Le CHSCT s'est réuni à 5 reprises.**
 Les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :
 - La sécurité en déchetteries
 - Les nouvelles dotations en équipements de protection individuelle
 - Les conditions d'accès des professionnels en déchetteries
 - L'analyse des accidents de travail

Parallèlement à ces instances paritaires, les élus du SITCOM ont souhaité engager par délibération du 7 décembre 2017 une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT).

Une démarche de qualité de vie de travail a pour enjeu le développement de l'attractivité de la structure employeur, l'amélioration de la créativité, de l'engagement, de la motivation professionnelle et de la fidélisation des agents, tout autant que la réduction des effets destructeurs et pathogènes du stress au travail (maladies cardio-vasculaires, troubles gastro-intestinaux, états d'anxiété et dépressifs...) et la diminution de l'absentéisme.

Les services du Sitcom Côte Sud des Landes ont mis en œuvre depuis plusieurs années plusieurs leviers qui permettent de contribuer à améliorer la qualité de vie au travail, se traduisant ainsi par une baisse de l'absentéisme, dont le niveau avait connu une hausse importante entre 2010 et 2014.

La diminution constante de ce niveau d'absentéisme depuis 2014 illustre un effet positif des actions entreprises, mais ne doit en aucun cas constituer une fin en soi. Les actions engagées ont donc été poursuivies, par la création du groupe de Travail constitué d'agents de tous les services afin de les formaliser dans une démarche construite et participative, et de dégager de nouvelles pistes d'amélioration.

LES INDICATEURS FINANCIERS

LES DEPENSES ET LES RECETTES

Le SITCOM, exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le SITCOM est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

Le SITCOM dispose :

- D'un budget général
- D'un budget annexe Valorisation assujetti à la TVA, pour les ventes de compost et des produits valorisables
- D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

Les dépenses

En 2017, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du SITCOM Côte Sud des Landes s'établit comme suit :

Budget principal	
Dépenses de fonctionnement	30 645 302 €
Dépenses d'investissement	11 508 676 €
Dépenses Totales	**42 153 978 €**

Budget Valorisation	
Dépenses de fonctionnement	1 943 034 €
Dépenses d'investissement	0
Dépenses Totales	**1 943 034 €**

Budget UVE	
Dépenses de fonctionnement	12 586 872 €
Dépenses d'investissement	11 498 898 €
Dépenses Totales	**24 085 770 €**

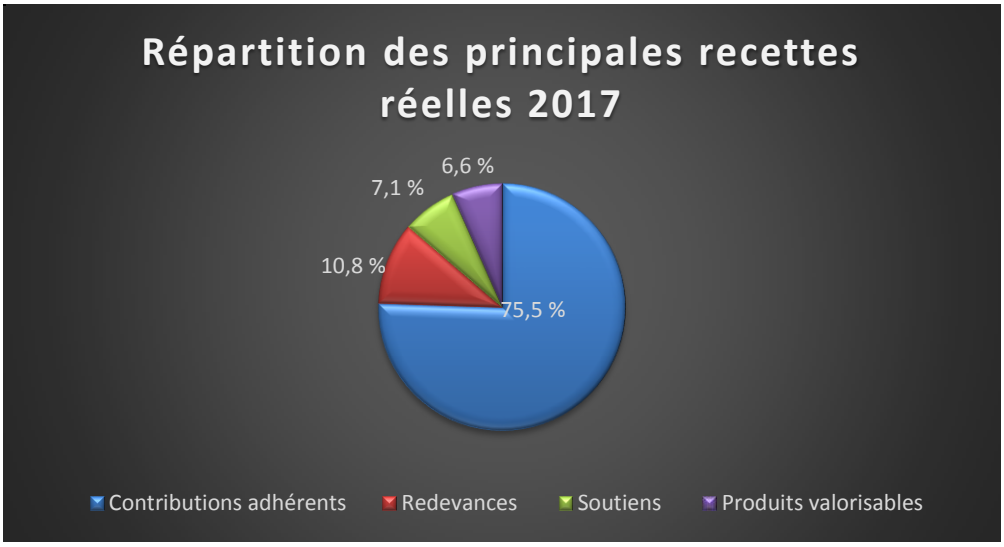
Les principales prestations rémunérées à des entreprises ont été les suivantes en 2017 :

Traitement des déchets dangereux	140 030 €
Traitement du sélectif	349 120 €
Réparations du matériel roulant	1 456 750 €
Transport des végétaux et compost	372 700 €
Transport du sélectif	31 167 €
Transport OM	127 257 €

Les recettes

Les principales recettes et leur répartition :

RECETTES PRINCIPALES	Montants (en euros)
Contributions adhérents	22 946 419
Redevances	3 283 577
Soutiens	2 143 802
Produits valorisables	2 006 271
TOTAL	**30 380 069**



Participation des adhérents

Cinq établissements publics de coopération intercommunale ont transféré au syndicat les compétences de collecte et de traitement (à noter que la communauté d'agglomération du Grand Dax n'a quant à elle transféré que la compétence traitement au SITCOM).

Chaque adhérent supporte obligatoirement les dépenses correspondant aux compétences qu'il a transférées (collecte et traitement ou seulement traitement) au syndicat mixte.

Pour ces deux compétences, la répartition des parts tonnage et population des tarifs est fixée annuellement par délibération du Comité Syndical.

En 2017, cette répartition s'établit comme suit :

	Population	Tonnage
Traitement	11.62 €/hab	256.60 /tonne
Collecte	18.50 €/hab	168.40 €/tonne

Compte tenu de l'évolution de la population et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles, le montant total des contributions a été de 22 946 419 € en 2017, en augmentation moyenne de 5 % par rapport à l'année précédente.

D'autre part, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a participé à hauteur de 158 871 € en 2017 pour l'accès en déchetteries des habitants de la commune de BOUCAU.

La redevance spéciale et les redevances spécifiques

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales,….) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité ente les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.
Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraine la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries depuis le mois de novembre 2017.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte à porte des déchets (ordures ménagères, bio déchets, carton), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale (dont le montant total s'est élevé en 2017 à 2 655 289 €).

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques, dont l'accès aux centres de traitement représentant un montant de 192 639 € pour l'année 2017.

REDEVANCES SPECIALES ET SPECIFIQUES	Montants en €
autres redevances et recettes diverses	1 758
redevance de traitement ordures ménagères	127 989
redevance spéciale forfaitaire	1 500 546
redevance spéciale au réel tonnage om	1 154 743
redevance fermentescibles	24 032
redevances entreprises hors territoire SITCOM	136 744
mise à disposition fûts d'huile	7 148
mise à disposition bennes + encombrants	108 022
accès centres de traitement	192 639
déchets de soins	29 956
Total des redevances diverses	3 283 577

Les soutiens des éco-organismes et des institutions

ECO-EMBALLAGES		
	Soutien à la valorisation	1 869 229 €
OCA D3E		
	Soutien au tonnage collecté	89 472 €
ECODDS		
	Soutien au tonnage collecté	25 397 €
ECO TLC		
	Soutien à la communication sur la collecte des textiles	11 215 €
ECOFOLIO		
	Soutien au recyclage, à la valorisation et à l'enfouissement	148 489 €
	Total des soutiens	**2 143 802 €**

Ventes des produits valorisables

Recettes perçues au titre de la valorisation	Montants (en euros)
DECHETS DE DECHETTERIES	**740 163 €**
cartons	251 664 €
huiles alimentaires	22 318 €
batteries	52 086 €
ferraille - alu - acier	414 094 €
COLLECTE SELECTIVE	**716 273€**
Cartonnettes - Tetra	118 180 €
papier	278 393 €
plastique	154 046 €
verre	165 653 €
DECHETS TRAITEMENT	**362 105 €**
compost et broyat déchets verts	232 569 €
paillages palettes	34 125 €
buches et allumes feux	6 167 €
graves de mâchefer	16 600 €
concassé béton	6 795 €
plaquettes végétaux et énergie	65 848 €
DEPOTS DECHETS VALORISABLES	**108 547 €**
TRANSPORT SUR VENTES	**79 183 €**
TOTAL	**2 006 271 €**

L'ANALYSE DES COUTS

Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets

Le coût aidé correspond au coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie etc..) et les soutiens apportés par les sociétés agréées et les aides reçues.

Coût aidé	Coût en € HT	Coût en € HT par habitant	Coût en € HT par tonne
OMR Collecte	5 478 554	47,03	125,92
OMR Traitement	7 782 145	44,86	128,41
Verre	295 500	1,70	44,34
RSOM hors verre	-226 153	-1,30	-36,00
Déchets des déchetteries - Collecte	3 514 903	28,23	40,66
Déchets des déchetteries - Traitement	7 436 222	40,97	68,98
Déchets des professionnels	1 122 329		
Déchets des collectivités	47 920		
Textiles	-9 138		
Total	**25 442 281**		

Coût complet tous flux confondus et pour chaque flux de déchets

Le coût complet correspond à la totalité des charges hors TVA.

Coût complet	Coût en € HT	Coût en € HT par habitant	Coût en € HT par tonne
OMR Collecte	5 506 715	47,27	126,57
OMR Traitement	10 236 261	59,01	168,91
Verre	509 302	2,94	76,43
RSOM hors verre	2 519 976	14,53	401,14
Déchets des déchetteries - Collecte	3 583 646	28,78	41,46
Déchets des déchetteries - Traitement	9 263 442	51,04	85,93
Déchets des professionnels	1 739 934		
Déchets des collectivités	51 341		
Textiles	2 076		
Total	**33 412 693**		